

États financiers de

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2020



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Institut ontarien du cerveau

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut ontarien du cerveau (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2020;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 21 juillet 2020

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État de la situation financière

Au 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	3 783 454 \$	2 849 328 \$
Autres débiteurs	306 589	1 002 118
Charges payées d'avance et acomptes	246 832	293 721
	<u>4 336 875</u>	<u>4 145 167</u>
Immobilisations (note 2)	1 337 760	1 591 236
	<u>5 674 635 \$</u>	<u>5 736 403 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	1 177 164 \$	1 608 253 \$
Produits reportés (note 5)	2 511 577	2 333 397
Fonds sectoriels reportés	160 000	232 894
	<u>3 848 741</u>	<u>4 174 544</u>
Apports en capital reportés (note 7)	606 057	299 272
Incitatif à la location reporté (note 6)	731 703	835 842
Actif net	488 134	426 745
Engagements (note 11)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 14)		
	<u>5 674 635 \$</u>	<u>5 736 403 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Produits		
Subvention – ministère des Collèges et Universités	19 515 036 \$	18 419 681 \$
Dons	–	1 260
Intérêts	57 828	43 258
Autres	1 571 167	648 891
	<u>21 144 031</u>	<u>19 113 090</u>
Charges (note 10)		
Programmes de recherche	10 699 650	10 417 674
Informatique et analyse	3 619 462	3 432 479
Industrie et enseignement (note 3)	2 565 577	1 549 403
Soutien administratif (note 2)	2 984 873	2 394 674
Transfert des connaissances	1 213 080	1 300 348
	<u>21 082 642</u>	<u>19 094 578</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	61 389	18 512
Actif net à l'ouverture de l'exercice	426 745	408 233
Actif net à la clôture de l'exercice	<u>488 134 \$</u>	<u>426 745 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	61 389 \$	18 512 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	276 349	174 893
Amortissement des apports en capital reportés	(172 210)	(114 560)
Amortissement de l'incitatif à la location reporté	(104 139)	(60 333)
Provision pour billets à ordre	1 054 536	—
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Autres débiteurs	695 529	101 895
Charges payées d'avance et acomptes	46 889	(132 212)
Créditeurs et charges à payer	(431 089)	819 059
Produits reportés	178 180	1 415 087
Fonds sectoriels reportés	(72 894)	(17 106)
	1 532 540	2 205 235
Activités de financement		
Réception des apports en capital reportés	478 995	279 792
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations	(22 873)	(1 486 874)
Émission de billets à ordre	(1 054 536)	—
	(1 077 409)	(1 486 874)
Augmentation de la trésorerie	934 126	998 153
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 849 328	1 851 175
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 783 454 \$	2 849 328 \$
Transaction sans effet sur la trésorerie :		
Incitatifs à la location au titre des améliorations locatives financés au moyen des autres débiteurs	— \$	750 960 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2020

L'Institut ontarien du cerveau (l'« IOC ») est un organisme sans but lucratif sans capital-actions et, le 2 avril 2013, il a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'IOC est financé par le gouvernement de l'Ontario. Le contrat existant conclu entre l'IOC et le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (le « ministère »), qui a pris effet le 1^{er} avril 2018, est venu à échéance le 31 mars 2023. Le ministère s'est engagé à financer l'IOC à hauteur de 100 000 000 \$ sur cinq ans. À partir de 2019-2020, le ministère des Collèges et Universités sera l'administrateur du contrat.

L'IOC a été créé dans le but de devenir un centre d'excellence d'envergure internationale de recherche sur le cerveau et en neurosciences, d'application clinique de la recherche, de commercialisation de la recherche ainsi que d'enseignement et de formation sur les nouvelles découvertes, et il se concentre sur la prévention, la détection précoce, le diagnostic, et le traitement et le contrôle des maladies du cerveau et des troubles connexes.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des produits

L'IOC applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports.

Les apports en capital aux fins de l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports grevés d'une affectation externe sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de la période où ils sont reçus ou de la période où ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

Les produits d'intérêts affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges connexes. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2 ans
Site Web	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

Au cours de la période d'acquisition, 50 % du taux d'amortissement annuel est utilisé.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'IOC n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'IOC détermine s'il y a eu un changement défavorable important du montant ou de l'échéancier prévus des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'IOC s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits ou des circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

d) Entité contrôlée

L'IOC a choisi de ne pas consolider la fondation sans but lucratif qu'il contrôle, mais de fournir, plutôt, des informations financières résumées au sujet de la fondation qu'il contrôle.

e) Ventilation des charges

Les charges au titre des salaires et des avantages sont ventilées à diverses fonctions selon les heures allouées. Les charges liées aux honoraires de services-conseils et aux déplacements sont ventilées aux fonctions auxquelles elles se rapportent directement.

f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent notamment la répartition des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

2. Immobilisations

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	124 235 \$	119 976 \$	4 259 \$	7 098 \$
Logiciels	146 784	101 513	45 271	97 225
Site Web	150 093	136 144	13 949	29 035
Mobilier et matériel	232 959	102 779	130 180	160 752
Améliorations locatives	1 530 250	386 149	1 144 101	1 297 126
	2 184 321 \$	846 561 \$	1 337 760 \$	1 591 236 \$

Les charges liées au soutien administratif incluent un montant de 276 349 \$ (174 893 \$ en 2019) lié à l'amortissement des immobilisations.

3. Billets à ordre

Au cours de l'exercice, l'IOC a modifié le mode de financement qu'il accorde aux entités de Neurotech Early Research Development pour que ce financement prenne la forme de prêts alors qu'auparavant, il accordait des subventions à ce type d'entités. L'IOC a émis des billets à ordre convertibles portant intérêts à cinq organismes pour un montant total de 1 054 536 \$, y compris les intérêts courus. Étant donné que ces organismes sont des entreprises en démarrage, le risque de défaut de remboursement est grand et il est peu probable que les capitaux propres aient une valeur économique à l'avenir. La direction a évalué la recouvrabilité de ces billets et a comptabilisé une provision sur le montant total du solde au 31 mars 2020.

4. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 574 \$ (4 713 \$ en 2019) au titre des sommes à remettre à l'État, qui englobe les montants à payer au titre des cotisations salariales.

5. Produits reportés

Les fonds reçus qui n'ont pas encore été déboursés selon les affectations prévues sont reportés et ils sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges connexes.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

5. Produits reportés (suite)

La variation du solde des produits reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 333 397 \$	918 310 \$
Apports reçus	19 521 006	19 720 208
Montants amortis dans les produits	(19 342 826)	(18 305 121)
Solde à la clôture de l'exercice	2 511 577 \$	2 333 397 \$

6. Incitatif à la location reporté

L'incitatif à la location reporté constitue un incitatif à la location au titre des améliorations locatives reçu ou à recevoir du propriétaire.

L'incitatif à la location reporté est amorti sur la durée du contrat de location afin que son traitement corresponde à celui de l'actif connexe.

7. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés correspondent à la fraction non amortie des apports reçus aux fins de l'acquisition d'immobilisations. Les apports sont amortis sur la durée de vie de l'actif connexe.

La variation du solde des apports en capital reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	299 272 \$	134 040 \$
Apports reçus	478 995	279 792
Montants amortis dans les produits	(172 210)	(114 560)
Solde à la clôture de l'exercice	606 057 \$	299 272 \$

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

8. Opérations entre apparentés

L'IOC est apparenté à l'Ontario Brain Institute Foundation (la « fondation »), puisqu'ils partagent un conseil d'administration commun.

L'IOC fournit sans frais des services de soutien administratif à la fondation.

9. Ontario Brain Institute Foundation

La fondation a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 28 avril 2014. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et a été créée pour financer des établissements d'enseignement et des centres de traitement canadiens admissibles à titre d'organismes bénéficiaires aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) qui travaillent à l'avancement de la recherche sur le cerveau et en neurosciences et dispensent de l'enseignement et de la formation aux chercheurs en neurosciences.

Les états financiers de la fondation n'ont pas été consolidés avec ceux de l'IOC. Les ressources de la fondation ne sont assujetties à aucune restriction et les méthodes comptables de l'IOC ne diffèrent pas de façon importante de celles employées par la fondation.

Le sommaire financier de la fondation s'établit comme suit :

a) Situation financière

	2020	2019
Actif		
Trésorerie	562 491 \$	589 723 \$
Autres débiteurs	1 247	277
	563 738 \$	590 000 \$
Passif et actif net		
Créditeurs et charges à payer	8 653 \$	8 502 \$
Actif net	555 085	581 498
	563 738 \$	590 000 \$

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

9. Ontario Brain Institute Foundation (suite)

b) État des résultats

	2020	2019
Produits	134 699 \$	131 396 \$
Charges	161 112	120 336
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(26 413) \$	11 060 \$

c) Variation de l'actif net

	2020	2019
Actif net à l'ouverture de l'exercice	581 498 \$	570 438 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(26 413)	11 060
Actif net à la clôture de l'exercice	555 085 \$	581 498 \$

d) État des flux de trésorerie

	2020	2019
Diminution de la trésorerie liée aux activités d'exploitation	(27 232) \$	(5 847) \$
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	589 723	595 570
Trésorerie à la clôture de l'exercice	562 491 \$	589 723 \$

10. Charges

Au cours de l'exercice, les charges au titre des salaires et des avantages ont été attribuées comme suit :

	2020	2019
Programmes de recherche	533 794 \$	792 176 \$
Informatique et analyse	285 764	225 121
Industrie et enseignement	525 310	444 099
Soutien administratif	1 311 695	1 216 833
Transfert des connaissances	581 323	512 308
	3 237 886 \$	3 190 537 \$

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

11. Engagements

a) Engagements aux termes de contrats de location et autres

Au cours de l'exercice et après sa clôture, l'IOC a conclu divers contrats de location-exploitation et baux visant ses locaux, son matériel de bureau ainsi que d'autres services. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location et des autres services sont les suivants :

2021	1 029 207 \$
2022	633 857
2023	606 039
2024	508 711
2025	508 869
Par la suite	1 823 448
	<hr/>
	5 110 131 \$

b) Engagements en matière de subvention

L'IOC dispose de subventions approuvées de 29 493 591 \$ (38 764 184 \$ en 2019) qui seront versées au cours de futurs exercices lorsque les conditions dont elles sont assorties auront été remplies. Ces montants ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

2021	10 343 591 \$
2022	9 575 000
2023	9 575 000
	<hr/>
	29 493 591 \$

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

12. Renseignements supplémentaires

Rapprochement de l'état des résultats et du rapport du ministère :

Total des produits d'exploitation	21 144 031 \$
Ajouter :	
Apports en capital reportés	306 784
Apports d'exploitation reportés	1 791 643
	<u>2 098 427</u>
	23 242 458
Déduire :	
Produits non ministériels	942 697
Amortissement des fonds sectoriels reportés	72 894
Produits tirés des contrats de sous-location	613 404
	<u>1 628 995</u>
Total des produits du ministère	<u>21 613 463 \$</u>
Total des charges d'exploitation	21 082 642 \$
Ajouter :	
Achats d'immobilisations	22 873
	<u>21 105 515</u>
Déduire :	
Charges financées au moyen des produits non ministériels	954 202
Amortissement des immobilisations (déduction faite des incitatifs à la location)	25 381
Variation des charges payées d'avance et des dépôts	172 210
Loyers des bureaux sous-loués	613 404
	<u>1 765 197</u>
Total des charges du ministère	<u>19 340 318 \$</u>

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

13. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'IOC ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'IOC gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. L'IOC établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'IOC est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'IOC évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

En raison de la pandémie de COVID-19, tel qu'il est indiqué à la note 14, Événement postérieur à la date de clôture, les marchés connaissent des fluctuations qui exposent l'IOC à des risques de liquidité et de crédit accrus par rapport à 2019.

14. Événement postérieur à la date de clôture

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était une pandémie. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en place ont une incidence importante sur les questions économiques et sociales. La direction suit la situation de près et évalue l'incidence des directives et des réglementations mises en œuvre par les autorités médicales et gouvernementales à travers le pays. Au fur et à mesure que de nouvelles informations étaient apportées, la direction a continué à évaluer l'incidence sur les états financiers au 31 mars 2020. À la date d'approbation des présents états financiers, il n'y avait aucun changement important dans les activités de l'IOC qui aurait eu une incidence sur les états financiers au 31 mars 2020.